



Agent de Maintenance des Bâtiments

Formation certifiante

FORMATION ÉLIGIBLE À



Durée :
1465 heures réparties sur 10.5 mois dont 6 semaines de stages en entreprise(s). (Durée indicative)



Tarif :
voir tarif et date de session sur [Mon Compte Formation](#)



Nombre de places :
15



Certification visée :
Titre Professionnel de niveau 3 délivré par le Ministère du Travail



Prérequis :
savoir lire, écrire, compter, connaître les unités de mesures et être autonome dans l'utilisation des outils numériques suivants : traitement de texte, saisie sur tableur et navigation internet



Parcours individualisable

LE MÉTIER

L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Il assure la maintenance préventive des menuiseries et fermetures, de l'installation électrique, de l'installation thermique et sanitaire dans les bâtiments afin de prévenir tout désordre, Il établit le diagnostic lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté. Il effectue la maintenance améliorative courante (aménagement divers, finitions, électricité, plomberie, etc.), dans le cadre de travaux de réhabilitation d'une pièce, d'un local, etc.

Les objectifs de la formation :

Être capable d'assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment, d'assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment, d'assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.



Accès à la formation :

Nous mettons tout en oeuvre pour vous répondre dans les 72 heures.

Un entretien de positionnement nous permettra de vous proposer un parcours répondant à vos besoins et à vos contraintes.

Les pré-requis seront validés en effectuant des tests à distance, ou par diplôme(s) équivalent(s).

Une date d'entrée, vous sera proposée en fonction de la planification des sessions (voir les dates sur notre site internet) et en fonction des places disponibles.

CONTACTS

 05 53 62 24 70 - 05 53 62 23 24

 contact.pfo@clairvivre.fr

 CF2C Clairvivre 24160 - SALAGNAC

 Notre formateur : Jean-Patrick REPOS

PROGRAMME

Période d'intégration et présentation des objectifs de formation.

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

- effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment,
- effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment,
- effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment,
- effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment,
- effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment,
- effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment,
- effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment,
- effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

Préparation et épreuves du Titre Professionnel.

Organisation et passage du titre dans l'établissement.

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

- ✓ Évaluation en Cours de Formation (ECF) ;
- ✓ Présentation au Titre Professionnel sur le plateau technique de certification devant un jury habilité par la DREETS ou, à un ou plusieurs des CCP composant ce Titre.

Modalités de la formation :

Cette formation est réalisée en présentiel et comprend des périodes de stages en entreprises.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques,
- méthode active,
- méthode démonstrative,
- période stages en entreprises.

Les passerelles possibles :

- Évolution possible vers : Bac pro maintenance des équipements industriels,
- Bac pro Aménagement et finition du bâtiment,
- Titre professionnel Technicien de chantier aménagement finition.



Notre référente handicap : Catherine CLERGÉAUX



referent.handicap@clairvivre.fr

